

## Pôle Entreprises, Economie et emploi

*Alterner périodes d'enseignement et périodes travaillées en entreprise : le contrat de professionnalisation*

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi  
Service Etudes, Statistiques, Evaluations (ESE)

En 2014, environ 2 330 contrats de professionnalisation ont été signés en région, dont 17% dans les Ardennes, 28% dans l'Aube, 48% dans la Marne, et 7% en Haute-Marne. Le nombre de contrats a légèrement augmenté par rapport à 2013 (+ 2,2%).

Les principales caractéristiques des entrants en contrat de professionnalisation en 2014 sont :

- Les femmes sont légèrement majoritaires.
- Le poids des jeunes de moins de 26 ans est prépondérant : ils représentent 78% des entrants. Cette proportion est cependant en diminution. L'âge moyen des nouvelles recrues augmente.
- Avec plus de 67.9% des entrées, les diplômés de niveau baccalauréat et plus restent les principaux bénéficiaires.
- La majorité des contrats signés sont des CDD (91,2%) et sont courts (68,9% ≤ à 1 an).
- Le secteur tertiaire, et notamment les activités de commerce-vente, est le principal utilisateur (77,1% des contrats enregistrés)
- Les établissements employeurs sont majoritairement de taille supérieure à 10 salariés (61,1%).

Caractéristique des entrants en contrat de professionnalisation en 2014 (en %)	
<b>Sexe</b>	
Homme	47
Femme	53
<b>Age</b>	
Moins de 26 ans	78
26-44 ans	20
45 ans et plus	2
<b>Niveau de formation avant l'apprentissage</b>	
Niveau I à III	31,3
Niveau IV	36,3
Niveau V	22,2
Sans diplôme	10,2
<b>Type de contrat</b>	
CDI	3
CDD	91,2
Intérim	6,7
<b>Situation avant l'apprentissage</b>	
Scolarité/Etudes	22
Contrat d'apprentissage ou professionnalisation	14
Stagiaire de la formation professionnelle	1
Salarié	13
Demandeur d'emploi	36
Autres (inactif, contrats aidés...)	14
<b>Secteur d'activité</b>	
Agriculture	0,5
Industrie	14,8
Construction	7,6
Tertiaire	77,1

Source : Dares, Extrapro

Comparativement à 2013, l'année 2014 est marquée, au sein du public entrant :

- Par une augmentation du niveau de formation des entrants avec notamment une part plus élevée de titulaires d'un Bac+2 et plus (31,3% en 2014 contre 28,1% en 2013).
- Par une baisse des embauches dans les secteurs de l'industrie (-16%) et de la construction (-14%) et une hausse des embauches dans les activités tertiaires (+8%). L'évolution sectorielle des embauches semblent suivre en partie les variations observées pour l'emploi salarié en général depuis plusieurs années. Par ailleurs, en ce qui concerne la situation des bénéficiaires, la part des salariés et des scolaires a baissé (-3 points chacun). Les inactifs sont plus nombreux (+77%) et augmentent fortement la part des « autres » (+ 9 points).
- Par une féminisation des nouvelles recrues (+2 points) et une augmentation du nombre des 26-44 ans (+2 points).

